

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

Avis public est par la présente donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, qu'une antenne de communication sera installée au 130, rue Principale de Sainte-Cécile-de-Milton.

Cette antenne est nécessaire afin de mettre en place des communications efficaces pour les services d'urgence ; principalement le service d'incendie et le service des premiers répondants.

Toute personne intéressée à obtenir de plus amples informations doit communiquer avec le bureau municipal aux heures ordinaires d'affaires de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton au bureau situé au 136, rue Principale, à Sainte-Cécile-de-Milton.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 7^e jour du mois d'octobre 2016.




Pierre Bell

Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussignée, Pierre Bell, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 7 octobre 2016 entre 8h30 et 16h30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7 octobre 2016.



Pierre Bell

Directeur général et secrétaire-trésorier